



Publié sur *Espace Jeunes* (<https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be>)

[Accueil](#) > Puis-je bénéficier du statut de client protégé en Wallonie?

- [Notre réponse](#)
- [Références légales](#)
- [Documents types](#)

- [Articles 33 et suivants du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité](#) [1]
- [Article 31 bis du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz](#) [2]
- [Article 4 de la Loi programme du 27 avril 2007](#) [3]
- [Article 2 de l'arrêté ministériel du 30 mars 2007 portant fixation de prix maximaux sociaux pour la fourniture d'électricité aux clients résidentiels protégés à revenus modestes ou à situation précaire](#) [4]
- [Article 2 de l'arrêté ministériel du 30 mars 2007 portant fixation de prix maximaux sociaux pour la fourniture de gaz aux clients résidentiels protégés à revenus modestes ou à situation précaire](#) [5]
- [Article 2, 16° quinquies et article 20, §2 de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité](#) [6]

- [Brochure : Guide de l'énergie en trois pas – édition 2017 – éditée par le SPP Intégration Sociale](#) [7]

Mise à jour :

Mardi 11 Février 2020

Applicable en :

- Région wallonne
- [Imprimer cette question](#)
- [Envoyer par e-mail](#)
- [Réagir à cette fiche](#)

En matière d'énergie, les différents acteurs du marché doivent respecter toutes une série « d'obligations de service public » (OSP). Parmi ces obligations, les acteurs du marché de l'énergie doivent **protéger les consommateurs** et en particulier, les consommateurs **plus vulnérables en situation précaire**. Ces derniers sont appelés « **clients protégés** »

Il existe **deux catégories** de clients protégés : les clients protégés fédéraux et les clients protégés régionaux.

Vous pouvez obtenir le statut de **client protégé fédéral** si vous ou toute personne vivant sous votre toit bénéficiez :

- du [revenu d'intégration sociale](#) [8];
- de l'aide sociale financière octroyée par le CPAS;
- du revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) ou de la Grapa (garantie de revenus aux personnes âgées);
- de l'allocation d'handicapé suite à une incapacité permanente de travail ou une invalidité d'au moins 65%;
- de l'allocation d'aide aux personnes âgées;
- de l'allocation de remplacement de revenus aux handicapés ou d'une allocation d'intégration aux handicapés catégories 2, 3 ou 4;
- de l'allocation pour l'aide d'une tierce personne;
- de l'allocation d'attente du revenu garanti aux personnes âgées, de la garantie de revenus aux personnes âgées, de l'allocation aux handicapés, de l'allocation d'aide aux personnes âgées, de l'allocation pour l'aide d'une tierce personne.

Pour plus d'informations sur les clients protégés fédéraux, voyez la brochure du SPP Intégration sociale dans l'onglet "documents types".

Vous pouvez également bénéficier du tarif social pour le gaz si vous habitez un logement social chauffé au gaz naturel par une chaudière commune.

En **Région wallonne**, vous serez considéré comme **client protégé régional** si vous ou toute personne vivant sous votre toit bénéficiez d'une décision de guidance éducative prise par un CPAS, ou si vous êtes dans un processus de médiation ou de règlement collectif de dettes.

Pour en savoir plus, voyez notre site [Energie Info Wallonie](#). [9]

©Droits Quotidiens asbl

Ces questions réponses constituent une source d'information générale. Leur exploitation de manière indépendante doit faire l'objet de la plus grande prudence. Il est vivement conseillé de vérifier l'applicabilité au cas spécifique.

✖

Envoyer par e-mail

Votre nom *

Votre e-mail *

E-mail du destinataire *

Sujet *

Message *

Envoyer

*

Réagir à cette fiche

Votre nom *

Votre e-mail *

Sujet *

Message *

Envoyer

URL source: <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/question/puis-je-beneficier-du-statut-de-client-protege-en-wallonie>

Liens

[1] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001041230&table_name=loi

[2] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2002121981&table_name=loi

[3] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007042735&table_name=loi

[4] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007033058&table_name=loi

[5] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007033048&table_name=loi

[6] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999042942&table_name=loi

[7] https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/2017_det_ene_brochure-guide_de_lenergie_edition_012017_spp_integration_sociale.pdf

[8] <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/lexique/revenu-dintegration-sociale>

[9] <https://www.energieinfowallonie.be/fr/tarif-social-et-aides-du-cpas>